



PRIX DE L'INGENIERIE DU FUTUR

RÈGLEMENT 2020

Le Prix de l'Ingénierie du Futur, qu'est-ce que c'est ?

Depuis 2006, le [Prix de l'Ingénierie du Futur](#) récompense les ingénieurs en herbe qui conçoivent des solutions innovantes pour répondre aux défis de demain. Il s'adresse aux étudiants d'écoles d'ingénieurs, d'universités et de CFA.

Ce prix est organisé par [Syntec-Ingénierie](#), la fédération professionnelle de l'ingénierie, en partenariat avec le ministère de la Transition écologique et solidaire ; le ministère de la Cohésion des territoires, le ministère de l'Économie et des Finances, la Direction Générale des Entreprises, le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et Concepteurs d'Avenirs.

1/ Le thème 2020

Tech for Good : mettez à profit les nouvelles technologies pour concevoir un monde plus durable !

Lutter contre les inégalités, construire des villes et des communautés durables, accéder à une eau salubre, lutter contre le changement climatique, investir durablement dans les infrastructures et l'innovation, recourir à des énergies propres...

La science et la technologie sont en mesure d'apporter des réponses concrètes aux nouveaux défis énergétiques, climatiques et sociétaux que traversent nos sociétés.

Parce qu'elle intervient dès la conception des infrastructures, transports, bâtiments, produits industriels... l'ingénierie est au cœur des solutions qui permettent de réaliser des projets qui conjuguent rentabilité et impact sociétal positif.

→ Toutes les initiatives comptent ! Vous aussi, engagez-vous dans l'action ! Concevez un projet d'ingénierie innovant qui utilise les nouvelles technologies pour répondre aux objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies.

2/ Le public et les conditions d'inscription

Qui peut participer ?

Le Prix de l'Ingénierie du Futur est ouvert à tous les étudiants ou apprentis en cours de scolarité pour l'année 2019 - 2020. Il faut qu'au moins un des membres de l'équipe soit inscrit dans une filière d'école d'ingénieurs, un master universitaire ou au sein d'un CFA en liaison avec les activités représentées par Syntec-Ingénierie (cf. coordonnées de l'organisateur).

Les candidats doivent obligatoirement postuler en équipes pluridisciplinaires.

En plus des élèves ingénieurs, ces équipes peuvent inclure :

- des étudiants qui suivent d'autres cursus que ceux d'ingénieurs : commerce, sciences, communication, design, architecture, numérique, etc ;

- des acteurs du monde professionnel : entreprises, start-ups, associations, etc.

Nouveauté 2020 : bénéficiez de l'accompagnement d'un ambassadeur de l'ingénierie !

Vous avez une idée, mais des questions, des doutes, ou simplement l'envie de vous perfectionner ? Nous vous proposons dorénavant d'être coaché pendant toute la phase de conception de votre projet par un professionnel de l'ingénierie.

Toutes les équipes, quel que soit leur niveau, situation, projet... peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un ambassadeur de l'ingénierie. Pour cela, vous devez :

1. nous communiquer au plus tard le 29 février 2020 votre intention de participer au concours et de bénéficier du programme de coaching ;
2. nous faire parvenir une note explicative d'une page A4 maximum résumant l'idée que vous souhaitez soumettre, l'état d'avancement de votre réflexion et les principaux points sur lesquels vous souhaiteriez échanger avec un professionnel.

Contact de référence : Lauriane Ghnassia, lghnassia@syntec-ingenierie.fr / 01 44 30 49 07

3/ Les prix et récompenses

En 2020, 3 prix seront décernés. Ils récompenseront les équipes pluridisciplinaires dont les propositions innovantes (techniques, technologiques, humaines et/ou organisationnelles) répondront le mieux au sujet du concours proposé par Syntec-Ingénierie en 2020.

- **Le Prix Espoirs de l'Ingénierie**

Décerné par le jury, le prix Espoirs de l'Ingénierie récompensera une équipe composée d'étudiants en début de cursus (1^{re} et 2^e années).

Les lauréats se partageront la somme de 2 000 €.

Ils bénéficieront également d'une vidéo de promotion de leur projet.

- **Le Prix Talents de l'Ingénierie**

Décerné par le jury, le Prix Talents de l'Ingénierie récompensera une équipe composée d'étudiants en fin de cursus (3^e année et +).

Les lauréats se partageront la somme de 2 000 €.

Ils bénéficieront également d'une vidéo de promotion de leur projet.

NB : Les prix Espoirs et Talents feront concourir sans distinction de catégories les équipes ayant bénéficié ou non d'un mentorat (accompagnement par un professionnel de l'ingénierie).

- **Le Prix du Public**

Le Prix du Public récompensera l'équipe dont le projet a réuni le plus de votes sur internet et les réseaux sociaux.

Les lauréats se partageront la somme de 1 000 €.

Ils bénéficieront également d'une vidéo de promotion de leur projet.

4/ La composition du dossier à retourner

Les dossiers seront composés selon un même modèle :

- **un dossier de 5 pages maximum**, en langue française (annexes comprises), qui fera ressortir les points essentiels du projet, les facteurs de succès et les freins identifiés ;
 - o NB : en cas de sélection pour la finale du Prix, le dossier sera publié sur internet, sur le site www.avenir-ingenierie.fr. La version publiée sera la version présentée au concours.

- le certificat de scolarité ou la photocopie de la carte étudiante de tous les étudiants associés au projet ;
- la carte d'identité et un bref *curriculum vitae* des professionnels associés au projet ;
- La fiche d'inscription complétée (disponible sur <http://www.avenir-ingenierie.fr/>).

Le dossier complet devra parvenir à Syntec-Ingénierie, par mail à l.ghnassi@syntec-ingenierie.fr **au plus tard le 30 juin 2020 à minuit.**

5/ Les critères de sélection

Les dossiers seront sélectionnés en fonction de leur adéquation aux critères suivants :

- le respect du thème ;
- la vision futuriste du projet, c'est-à-dire sa pertinence (technique et économique) au regard des mutations envisagées et des évolutions scientifiques et technologiques prévisibles ;
- la créativité des solutions exposées qui répondront aux enjeux sociétaux et environnementaux ;
- la qualité de la présentation écrite et des illustrations.

Le jury tiendra compte de la mixité de genre des équipes.

6/ Le process de sélection

Un comité, désigné par Syntec-Ingénierie, étudiera les candidatures et sélectionnera les finalistes sur dossier.

Tous les candidats sélectionnés pour la finale concourront de facto au Prix du Public. Les projets des finalistes seront publiés intégralement sur une plateforme de votes en ligne à la rentrée scolaire prochaine (date à fixer, à partir de septembre 2020). Le public disposera d'un mois pour voter pour son projet préféré.

Tous les finalistes présenteront leur projet à la rentrée scolaire prochaine (date à fixer) devant un jury composé notamment de journalistes, de représentants de l'enseignement supérieur, de responsables d'entreprises d'ingénierie et d'institutions publiques.

Le jury attribuera aux équipes le Prix Espoirs de l'Ingénierie et le Prix Talents de l'Ingénierie. Le Prix du Public sera également révélé à cette occasion.

5/ Le défraiement des coûts engagés

Tous les finalistes seront défrayés des coûts engagés par leur venue à la finale : déplacement, nourriture et logement.

6/ Acceptation du règlement.

Les équipes lauréates s'engagent à mentionner le Prix de l'Ingénierie du Futur dans tout support de communication des projets proposés.

La participation à ce concours implique l'acceptation de toutes les clauses du présent règlement.

Coordonnées de l'organisateur



Syntec-Ingénierie

148 boulevard Haussmann
75008 Paris

Contact : Lauriane Ghnassia

Tél. : 01 44 30 49 77 - Mail : l.ghnassia@syntec-ingenierie.fr

Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie. De la conception à la réalisation, les entreprises d'ingénierie pilotent les projets dans les secteurs du bâtiment, des infrastructures et de l'industrie. Garanties des solutions technologiques, elles concrétisent les idées nouvelles qui répondent aux défis et modes de vie de demain : infrastructures connectées, smart building, industrie du futur, ville durable... L'ingénierie est un secteur dynamique et créateur de richesses qui compte 52 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 305 000 emplois partout en France.*

Syntec-Ingénierie a pour missions de promouvoir l'ingénierie et ses métiers, de représenter l'ingénierie et de défendre la profession ; et d'anticiper et décrypter les enjeux sociétaux pour favoriser le développement de l'ingénierie de demain.

Retrouvez nos informations à destination des étudiants et jeunes ingénieurs via :
notre [site internet](#) et nos comptes [Twitter](#), [Facebook](#) et [YouTube](#)

Et nos informations corporate via :
notre [site internet](#) et nos comptes [Twitter](#) et [LinkedIn](#)

* source : Etude Kyu Lab pour Syntec-Ingénierie sur l'ingénierie française